

LAZARD  
FRÈRES GESTION

**Rapport d'engagement**



# SOMMAIRE

## Rapport d'engagement

| 1 |

Préambule

| 2 |

Engagement par le dialogue

| 5 |

Engagement par le vote

| 7 |

Conclusion



# PRÉAMBULE

Lazard Frères Gestion a la conviction que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par les émetteurs est indispensable à la pérennité de leur performance économique.

Il est donc important pour Lazard Frères Gestion d'inciter les entreprises à intégrer les enjeux ESG dans leur modèle de développement.

Le moyen d'atteindre cet objectif est d'exercer nos droits de vote au mieux des intérêts de nos clients et de nous engager auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons lorsque nous avons des préoccupations ESG.

Nous ne nous donnons pas comme but de condamner ou de vilipender une entreprise sur ses pratiques. L'exclusion des valeurs de nos fonds doit rester l'exception car elle est souvent une réponse inadaptée. Nous constatons, d'une part, que les entreprises transforment durablement leur environnement et sont parfois amenées à faire face à des intérêts contradictoires. Dans ce contexte, elles peuvent être confrontées à des controverses de degrés de gravité divers. Ainsi, l'exclusion ne doit s'appliquer qu'aux cas extrêmes. D'autre part ne plus être actionnaire implique la perte de notre influence sur l'entreprise.

Nous souhaitons donc promouvoir en priorité le dialogue avec les entreprises, via un processus d'engagement. Ce processus d'engagement s'inscrit dans le cadre plus large de la politique d'intégration des critères ESG dans la gestion de Lazard Frères Gestion.

Notre engagement a une double vocation :

- Améliorer notre analyse sur les risques et opportunités auxquels les entreprises font face
- Accompagner les entreprises dans l'amélioration continue de leur politique de développement durable à travers des entretiens avec les équipes dirigeantes.

Cette politique d'engagement s'applique uniquement au département de la gestion Actions.

# ENGAGEMENT PAR LE DIALOGUE

## 1. Le dialogue avec les entreprises

L'analyse ESG est entièrement intégrée à l'analyse financière. Chaque analyste-gérant est responsable de l'analyse financière et ESG de ses secteurs d'attribution. Cette approche repose sur une conviction forte selon laquelle les analyses financières et ESG se complètent mutuellement et permettent d'établir une approche fondamentale de l'entreprise. Les critères ESG sont considérés comme des indicateurs d'analyse des risques mais aussi d'opportunité au sein des secteurs et valeurs suivis. La prise en compte des enjeux ESG dans les décisions d'investissement s'effectue de manière pragmatique en fonction du type d'actif et de la stratégie d'investissement.

Selon nous, l'engagement actionnarial ne doit pas être synonyme d'activisme mais doit être défini de façon constructive par une démarche volontaire auprès de certaines entreprises afin qu'elles s'engagent à améliorer leurs pratiques ESG. C'est pourquoi, le dialogue actionnarial reste aujourd'hui pour Lazard Frères Gestion un acte d'engagement individuel. Nous préférons agir en toute indépendance sur des sujets que nous avons identifiés plutôt que de participer à des actions publiques au sein de groupes de pression car ce sont des pratiques qui ne correspondent pas à notre culture d'entreprise.

Nous sommes persuadés que nos actions d'engagement sont plus efficaces lorsqu'elles sont partagées directement avec le management des entreprises.

Lazard Frères Gestion engage un dialogue avec l'ensemble des entreprises présentes dans ses portefeuilles. Les échanges sur les sujets ESG peuvent se faire avec plus ou moins d'intensité, plus ou moins de régularité et par divers moyens allant des contacts téléphoniques, aux réunions en face à face, ou encore par courrier électronique et de visites sur site.

Nos analystes-gérants actions rencontrent régulièrement le management des entreprises. Notre équipe composée de 12 analystes-gérants a ainsi assuré plus de 600 rendez-vous en 2018.

Des compte-rendus de ces rendez-vous sont rédigés systématiquement. Ils sont classés par nom et par date dans une base de données accessible à toutes les équipes de gestion. Dans ce compte-rendu figure en particulier une partie ESG dans laquelle l'analyste-gérant remplit les informations extra-financières qui lui semblent pertinentes.

Cette démarche très précise et propre à l'entreprise concernée peut aider cette dernière à améliorer certains aspects qui nous semblent essentiels.

# ENGAGEMENT PAR LE DIALOGUE

## 2. Quelques exemples de nos actions d'engagement

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>Type d'engagement</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Individuel</li><li>▪ Mené par LFG - Analyste-gérant en charge du secteur des Utilities</li></ul>  |
| <b>Société</b>           | <b>TOTAL</b><br>Patrick Pouyanné -PDG-  |
| <b>Critères ESG</b>      | Environnement   |
| <b>Objectif</b>          | <p>Comprendre la politique climatique de l'entreprise</p> <p>Total est le groupe pétrolier européen perçu comme pionnier et un des plus ambitieux dans le domaine de la transition énergétique, notamment en se fixant comme objectif d'aligner son portefeuille d'activités avec le scénario 2°C de l'AIE. L'entretien a donc été l'occasion de revenir sur la déclinaison stratégique de cet objectif. Même si le pétrole restera une part significative du mix énergétique de Total, les ambitions du groupe se focalisent dans le domaine du GNL (Gaz Naturel Liquéfié), compte tenu de la part croissante du gaz dans le mix énergétique et dans les énergies renouvelables qui sont aussi ciblées comme investissements prioritaires pour Total. La croissance de la demande d'électricité étant plus rapide que celle du pétrole, Total souhaite être impliqué dans la génération d'électricité à partir de gaz et d'énergies renouvelables.</p> |
| <b>Résultat</b>          | La stratégie environnementale de Total nous a paru pertinente concernant le switch pétrole-gaz, en revanche, nous avons trouvé plus discutable les investissements dans le renouvelable.  |
| <b>Type d'engagement</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Individuel</li><li>▪ Analyste-gérant en charge du secteur Pharma</li></ul>  |
| <b>Société</b>           | <b>UCB</b><br>Jean-Christophe Tellier - CEO<br>Catrinel Galateanu - Senior Director, Head of New Patients Value Mission, Bone Patient Value Unit  |
| <b>Pilier concerné</b>   | ESG   |
| <b>Objectif</b>          | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Aider l'entreprise à communiquer davantage sur ses pratiques ESG.</li><li>▪ La société était sanctionnée dans sa notation ESG, par l'agence extra-financière que nous utilisons, pour son manque d'information.</li></ul>   |
| <b>Résultat</b>          | Les représentants d'UCB ont alors indiqué qu'ils n'avaient pas connaissance de ce prestataire et prêterait attention à communiquer davantage d'informations.<br>Dans les mois qui ont suivi leur note s'est considérablement améliorée.   |

# ENGAGEMENT PAR LE DIALOGUE

## 3. Engager le dialogue avec les régulateurs

### Type d'engagement

- Individuel
- Directeur de la Recherche et de la Gestion Actions

### Société

**Ministère de la Transition écologique et solidaire**

### Critères ESG

Environnement

### Objectif

Comprendre l'évolution du marché de l'électricité en France et les perspectives d'évolution pour EDF.

### Résultat

Meilleure compréhension de notre côté et échange d'informations intéressantes

# ENGAGEMENT PAR LE VOTE

Lazard Frères Gestion est avant tout attentif à la performance financière des entreprises dans lesquelles elle investit. Cette performance ne peut être soutenable que dans une vision de long terme, associée à une gouvernance exemplaire de la société et à une forte responsabilité sociétale et environnementale. C'est dans ce cadre d'analyse que Lazard Frères Gestion joue pleinement son rôle d'actionnaire notamment au travers de l'exercice de ses droits de vote et du dialogue actionnarial.

En 2018, nous avons voté à 107 assemblées générales en accord avec notre politique de vote. Ainsi nous nous engageons en faveur d'une bonne gouvernance et prêtons attention aux enjeux sociaux et environnementaux dans les résolutions proposées.

Un rapport dédié à l'exercice des droits de vote est disponible via le lien : [http://www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR\\_102.html](http://www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR_102.html)

## 1. Dialogue préalable aux Assemblées Générales

Les entreprises souhaitent de plus en plus entamer un dialogue avec leurs actionnaires minoritaires sur les résolutions qu'elles comptent soumettre en assemblée générale. Ces rencontres sont l'occasion de mieux comprendre les motivations et la nature des projets de résolutions pour l'Assemblée Générale ainsi que d'expliquer notre politique de vote.

Les entreprises organisent de plus en plus des rencontres spécifiques sur les sujets de gouvernance en amont de la saison des Assemblées Générales. C'est le cas notamment des sociétés SOPRA STERIA, BNP PARIBAS, AIR FRANCE ...

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>Type d'engagement</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Individuel</li><li>▪ Spécialiste ESG</li></ul>  |
| <b>Société</b>           | <b>BNP Paribas</b><br>Jean Lemierre - Chairman<br>Patrice Ménard - Advisor to the Group Chief Operating Officer & Head of Key Shareholders Relations  |
| <b>Critères ESG</b>      | Gouvernance   |
| <b>Objectif</b>          | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Échanger sur la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, notamment dans le cadre de son renouvellement. Ce rendez-vous a été l'occasion de soulever quelques réserves notamment vis-à-vis de la notion d'indépendance de certains administrateurs, et vis-à-vis de la durée du mandat de certains d'entre eux.</li><li>▪ Comprendre le changement dans la détermination de la rémunération variable annuelle du DG pour tenir compte de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).</li></ul> |
| <b>Résultat</b>          | Nous partageons l'idée que la compétence des administrateurs prime sur la durée de leur mandat, nous avons donc voté en faveur de ces résolutions.  |



# ENGAGEMENT PAR LE VOTE

## 2. Dépôts de résolution

Lazard Frères Gestion n'a pas déposé de résolution en 2018.

Une résolution avait été déposée en 2017 par Lazard Frères Gestion proposant la nomination d'un nouvel administrateur pour l'assemblée générale d'une small cap italienne. Cette résolution avait été approuvée à une large majorité.

## 3. Présence physique aux Assemblées Générales que nous considérons sensibles

Lazard Frères Gestion a estimé qu'il était important d'assister physiquement à 2 assemblées générales afin de défendre ses intérêts d'actionnaires minoritaires, l'une pour faire entendre sa voix face à un bloc familial détenant plus de 80% des droits de vote et l'autre concernait une assemblée générale en Italie où l'entreprise dont nous étions actionnaires fusionnait avec sa holding non cotée et qui par conséquent allait être retirée de la cotation sur un marché réglementé.

## 4. Organisation de coalition d'actionnaires

L'engagement collaboratif pour Lazard Frères Gestion est une forme d'engagement conjoint associant plusieurs investisseurs. Il s'agit de groupes d'investisseurs travaillant ensemble en dehors de tout réseau formel ou autre organisation.

Ces actions collaboratives se font uniquement à l'initiative de la société de gestion, où Lazard Frères Gestion est leader et fédère l'ensemble des autres investisseurs.

Nous avons ainsi un exemple d'actions concertées lors d'une assemblée générale en Allemagne où notre analyste-gérant a dû se rendre sur place et a été amené à organiser une coalition d'actionnaires minoritaires pour préserver leurs intérêts face à des tentatives de prise de contrôle hostiles. Lazard Frères Gestion a mené une action concertée avec d'autres actionnaires pour s'opposer à une résolution déposée par un actionnaire ayant récemment acquis 15% des voix et proposant la nomination de nouveaux administrateurs au conseil de surveillance.

La résolution a été rejetée.



# CONCLUSION

Ce rapport d'engagement marque la poursuite des travaux activement menés par Lazard Frères Gestion dans le cadre de sa politique d'investissement responsable. Il rend compte des résultats de nos actions d'influence auprès des émetteurs, témoignant à la fois de la relation de confiance que nous réussissons à nouer avec eux, mais aussi de la prise en compte de l'importance des enjeux ESG pour leur projet d'entreprise.

Ces dialogues ont permis d'échanger sur leur engagement social et environnemental, de leur poser des questions sur l'organisation de leur gouvernance, ou bien d'éclaircir leur position suite à une controverse identifiée.

Nous faisons ainsi aujourd'hui de l'engagement individuel via un dialogue direct avec les entreprises. Quant à nos actions d'engagement collaboratif, elles sont uniquement à notre initiative dans le cadre d'assemblées générales où nous avons estimé nécessaire de monter une coalition d'actionnaires minoritaires pour protéger nos intérêts et ceux de nos clients.



# Rapport d'engagement

---

[www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr)  
[www.lazardfreresgestion-tribune.fr](http://www.lazardfreresgestion-tribune.fr)



PARIS LYON BORDEAUX NANTES BRUXELLES

---

Document rédigé le 13/09/2019.

Les informations disponibles dans ce document sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

Lazard Frères Gestion : SAS au capital de 14 487 500 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 352 213 599. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 04 000068.

Crédits Photos : Getty Images, Shutterstock.